



Dépêche n° 599690
Par Marie Desrumaux
Publiée le 23/01/2019 à 11h20

FIC 2019 : "Nous nous trouvons à un moment charnière" (Julian King)

Trouver un accord sur le retrait des contenus à caractère terroriste en ligne, garantir la sécurité des infrastructures numériques stratégiques critiques, améliorer les modalités de détection et de démenti des campagnes de désinformation. Telles sont les "trois priorités" de l'Union européenne en matière de cybersécurité "pour l'année à venir et au-delà", indique Julian King lors de la première journée du FIC, mardi 22 janvier 2019 à Lille. Le commissaire européen chargé de l'Union de la sécurité évoque également l'accès des services judiciaires aux preuves électroniques.

"Les élections européennes arrivant à grand pas, nous nous trouvons à un moment charnière", déclare Julian King, lors du FIC, mardi 22 janvier 2019 à Lille. Le commissaire européen chargé de l'Union de la sécurité estime en particulier que les instances européennes doivent "concentrer tous les efforts" pour obtenir un accord sur le règlement relatif à la promotion et à la diffusion de contenus à caractère terroriste avant ces élections, en mai 2019 ([lire sur AEF info](#)).

Les contenus de propagande de Daech "en hausse"

"Les contenus à caractère terroriste en ligne représentent un danger manifeste", souligne Julian King. "Ces contenus ont joué un rôle dans chaque attentat perpétré sur le sol européen ces deux dernières années", ajoute-t-il, soulignant que "les contenus de propagande de Daech repartent à la hausse, malgré la perte de territoire subie en Irak et en Syrie". Le règlement relatif à la promotion et à la diffusion de contenus à caractère terroriste "instaure trois nouvelles obligations", rappelle le commissaire européen.

Ce texte crée "tout d'abord un nouvel instrument, l'injonction de suppression, qui oblige les plateformes à réagir dans un délai d'une heure lorsque les autorités policières ou judiciaires leur adressent une telle injonction", détaille-t-il. "Ensuite, si une plateforme est utilisée pour la diffusion de contenus à caractère terroriste, elle a l'obligation de prendre des mesures correctives pour détecter ces contenus et les empêcher de réapparaître", poursuit Julian King. "Enfin, les États membres doivent disposer d'un service répressif spécialisé doté des moyens nécessaires pour détecter efficacement les contenus à caractère terroriste et pour ordonner des injonctions de suppression. C'est le cas dans quelques États membres, en ce moment, mais pas dans tous."

Transparence sur la provenance des technologies

"À plus long terme, il nous faut déterminer comment garantir la sécurité des infrastructures numériques stratégiques critiques de l'Europe", estime par ailleurs le commissaire européen chargé de l'Union de la sécurité. "Une nouvelle révolution en matière de connectivité est en cours [...]. Il nous faut examiner la vulnérabilité stratégique induite par ces technologies et prévoir comment des acteurs malveillants pourraient chercher à exploiter les nouvelles infrastructures numériques critiques", affirme-t-il en référence au déploiement de la 5G et au développement du "cloud". "Face à ces défis, nous devons éviter les réactions à court terme, comme le protectionnisme".

Julian King pointe la nécessité de "prendre la mesure du risque et de décider ce qui est véritablement stratégique". Le commissaire européen plaide notamment en faveur de davantage "de transparence dans la provenance des composants technologiques" et estime qu'"il faut maintenir une certaine diversité des fournisseurs". "Pour l'Europe, il s'agit aussi de réaliser des investissements dans sa propre industrie technologique", note-t-il.

"Nous devons améliorer nos modalités de détection et de démenti des campagnes de désinformation", estime en outre le commissaire européen chargé de l'Union de la sécurité. Il souligne l'importance de "mieux protéger les scrutins électoraux en travaillant avec les États membres sur les cybermenaces amplifiées par l'internet".

Un accord sur l'accès aux preuves électroniques

Julian King rappelle que la Commission européenne a par ailleurs proposé "des solutions pour améliorer l'accès des services répressifs et judiciaires aux preuves électroniques, y compris quand ces preuves sont localisées dans un autre pays" ([lire sur AEF info](#)). "Nous travaillons avec le Parlement européen et le Conseil [les États membres] pour trouver un accord dans les semaines à venir, avant les élections européennes", affirme-t-il.

Le commissaire européen note en outre que la nouvelle stratégie de cybersécurité présentée en septembre 2017 vise notamment à créer "une véritable Agence européenne pour la cybersécurité" ([lire sur AEF info](#)). Celle-ci "contribuera à la mise au point d'un nouveau système de certification cyber à l'échelle de l'Union européenne" et coordonnera "les réactions en cas d'incident de grande ampleur". "Nous avons aussi proposé la création d'un réseau de centres de compétences accompagnés d'un centre européen de recherche sur la cybersécurité", indique Julian King ([lire sur AEF info](#)). "Ce centre aidera à favoriser et à stimuler le développement et le déploiement des technologies de cybersécurité nécessaires."

Cette dépêche a été transmise au FIC avec l'aimable autorisation d'AEF info, agence d'informations spécialisées, dans le cadre d'un partenariat. Si vous souhaitez recevoir les informations d'AEF info, n'hésitez pas à vous connecter sur www.aefinfo.fr afin de découvrir le service pour une période d'essai gratuit.

[Testez AEF](#)